

## MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES SEC134 A PIEDS

### Durée

**21.00** Heures      **3** Jours

### Public Concerné

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24 m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage

### Pré Requis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et / ou montage
- Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute en hauteur
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant

## Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## Parcours pédagogique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Utilisation d'un extractomètre

## Moyens pédagogiques

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques
- Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques (35%) et pratique (65%)



## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur reconnu INRS

## Modalités d'évaluation

- Le formateur procède à l'évaluation des apprentissages en continu pendant la formation sous forme de questions réponses, exercices, études de cas, mise en situation, apporte les compléments nécessaires au vu de l'atteinte des objectifs
- Feuille d'émargement
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives théorique et pratique, une attestation de compétences formation validant les acquis leurs seront délivrée.

Les compétences validées sont notifiées dans le document de référence INRS.

## Effectif

De 3 à 8 Personnes

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

## ENTREPRISE

Raison sociale :   
Forme sociétaire :  Entreprise Individuelle  SA  SARL Autres :   
Adresse :   
CP :  Ville :   
Tél. fixe :  Tél. Port :   
Mail :   
Code NAF :  SIRET :   
Activité principale :

## PARTICIPANT (S)

Sexe :  M  F  Autre Nom :  Prénom :   
Date de naissance :  Statut :  Gérant non salarié  Salarié  
Mail du stagiaire :   Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)  
 Président  Conjoint collaborateur  
Est intéressé par la formation :   
Dates :  Lieu de formation :

Sexe :  M  F  Autre Nom :  Prénom :   
Date de naissance :  Statut :  Gérant non salarié  Salarié  
Mail du stagiaire :   Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)  
 Président  Conjoint collaborateur  
Est intéressé par la formation :   
Dates :  Lieu de formation :

Sexe :  M  F  Autre Nom :  Prénom :   
Date de naissance :  Statut :  Gérant non salarié  Salarié  
Mail du stagiaire :   Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)  
 Président  Conjoint collaborateur  
Est intéressé par la formation :   
Dates :  Lieu de formation :

**Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :**

**CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON**  
**Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr**  
**www.afolor.fr**



## CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

### 1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

### 2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

### 3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

### 4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

### 5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

### 6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr  
Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

**ENTREPRISE** (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

**PARTICIPANT** (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions : .....

.....  
 .....  
 .....



*Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.*



**Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.**